

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile tenue le 27 septembre 2017 à 19h00.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Véronique Prince, parent
Dominique Beauchemin, parent
Evelyne Lussier, parent
Isabelle Forcier, parent
Isabelle Desmarais, parent
Amélie Pomerleau, parent
Mathieu Brodeur, directeur
Chantal Olivier, technicienne du service de garde
Amélie Ménard, enseignante
Catherine Turcotte, enseignante
Jacqueline Meunier, membre de la communauté
Danny Lamoureux, commissaire
Kristine Galipeau, secrétaire

Étaient absents(es), Mesdames et Messieurs :

Karine Montreuil, enseignante
Vicky Guichard, éducatrice au service de garde
Johanna Fehlmann, membre de la communauté
Luc Beaudoin, animateur SASEC

1. Ouverture de l'assemblée

M. Mathieu Brodeur ouvre l'assemblée à 19h00.

2. Vérification du quorum

M. Mathieu Brodeur constate le quorum.

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

M. Mathieu Brodeur propose Mme Kristine Galipeau comme secrétaire pour toutes les séances du C.É.

Il est proposé par Mme Evelyne Lussier et appuyé par Mme Amélie Ménard d'approuver la nomination de Mme Kristine Galipeau comme secrétaire pour les séances du C.É.

17CE1718-001

Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est proposé par Mme Evelyne Lussier et appuyé par Mme Isabelle Forcier avec les modifications suivantes :

Point 14 : Remplacer le mot présentation par le mot approbation.

Point 23.3 : Ajouter un point concernant la possibilité d'avoir de l'air conditionné dans les classes.

17CE1718-002

Adopté à l'unanimité

5. Présentation des membres

Chaque personne présente est invitée à se présenter et à expliquer les raisons de leur présence au conseil d'établissement.

6. Dénonciation d'intérêts par écrit

M. Brodeur demande que tous les membres du C.É. complètent la feuille de dénonciation d'intérêts avant la fin de la rencontre.

7. Parole au public

Aucun public

8. Procédure d'élection au poste de président (e)

M. Mathieu Brodeur précise ses attentes quant au rôle de président et présente les procédures d'élection.

9. Élections d'un(e) président(e)

Les procédures d'élection ont été respectées et la personne élue au titre de présidente du C.É. est Mme Isabelle Forcier

10. Nomination de deux membres de la communauté

Mme Johanne Fehlmann et Mme Jacqueline Meunier sont nommées au titre de représentante de la communauté.

11. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 8 juin 2017

Il est proposé par Mme Véronique Prince et appuyé par Mme Amélie Ménard d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 juin 2017 avec ces ajouts et ces modifications :

Point 8 : Remplacer le prénom d'Isabelle par celui de Véronique.

Point 8 : Projet éducatif de l'école : Les démarches de consultation débiteront en 2017-2018, mais en raison de l'émergence de plusieurs projets pédagogiques menés par plusieurs enseignants, il se peut que la révision officielle du projet éducatif se termine en 2018-2019. Mme Evelyne Lussier mentionne qu'il est important d'être proactif dans ce dossier.

Point 11 : Thème de la rentrée et de l'année : Mme Amélie Ménard nous informe que le thème pour l'année scolaire 2017-2018 est celui des passions et des intérêts. Afin de découvrir leur nouvelle enseignante, les élèves devaient participer à une activité en lien avec le thème. Plusieurs parents ont souligné qu'ils appréciaient être présents lors de cette activité. Les enseignantes ont réutilisé ce thème dans les classes pour certains projets. Mme Amélie Ménard nous mentionne également que le comité de la rentrée en collaboration avec plusieurs parents bénévoles ont organisé une épluchette de blé d'Inde sur l'heure du dîner qui fût un grand succès. Par le fait même elle tient à remercier Mme Evelyne Lussier pour son aide lors de l'activité de la rentrée ainsi que l'équipe de bénévoles. Pour terminer, M. Mathieu Brodeur félicite le comité du début d'année pour la belle rentrée.

12. Consulter le C.É. sur les critères de sélection d'une direction

La direction demande l'avis du C.É sur les critères de sélection d'une direction d'école. M. Mathieu Brodeur nous indique les critères qui ont été mentionnés au 1er C.É de l'année précédente. Les membres de C.É. ne désirent pas apporter de changement.

13. Approuver les règles de régie interne

M. Mathieu Brodeur rappelle que les règles de régie internes ont été envoyées par courriel avec la convocation pour la séance de ce soir. Il explique également les règles qui sont dans le document et il mentionne qu'il en revient donc au C.É. de les approuver. M. Mathieu Brodeur profite également de l'occasion pour expliquer la différence entre approuver, adopter et consulter.

Il est proposé par Mme Catherine Turcotte et appuyé par Mme Chantal Olivier d'approuver les règles de régie interne telles que présentées.

17CE1718-004

Approuvé à l'unanimité

14. Approbation du budget du CÉ

M. Mathieu Brodeur nous informe que le C.É. a un budget de 200.00\$ qui doit servir à payer le déplacement des parents ainsi que les frais de gardiennage. Il nous mentionne également de la possibilité d'utiliser ce montant pour servir un petit goûter lors des séances.

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Amélie Ménard d'approuver le budget du C.É. tel que présenté.

17CE1718-005

Approuvé à l'unanimité

15. Approuver les sorties éducatives 2017-2018

M. Mathieu Brodeur présente les sorties éducatives des différents niveaux de l'école. Il nous informe que le coût des activités des élèves de 3^e année a augmenté de 23.00\$ comparativement à l'année passée et il demande aux membres du C.É. leur approbation par rapport à cette augmentation. Les membres du C.É. se questionnent sur les activités du Zoo et du Ranch Massawippi, car ils trouvent que le coût est dispendieux pour des activités qui sont fréquentées occasionnellement par les familles. M. Mathieu Brodeur propose de revoir avec les enseignantes leurs activités. Il demande également aux membres du C.É. s'ils sont d'accord avec une augmentation de 1\$ par rapport à l'année précédente des activités éducatives des élèves de 4^e année. Mme Véronique Prince se questionne sur le fait qu'il n'y a plus l'activité de ski en 5^e et 6^e année. Mme Amélie Ménard explique que les coûts sont plus dispendieux et que suite à un sondage auprès des parents ceux-ci ont choisi de couper cette activité et de garder celle de Jouvence.

Il est proposé par Mme Chantal Olivier et appuyé par Mme Amélie Pomerleau d'approuver les sorties éducatives avec une réduction du montant des activités des 3^e année.

17CE1718-006

Approuvé à l'unanimité

16. Approuver l'entente pour les sorties spontanées

M. Mathieu Brodeur mentionne qu'il peut arriver en cours d'année que des occasions de sorties se présente et qu'il n'est pas possible de faire approuver cette sortie par le C.É. avant que cette dernière n'est lieu. Lors de ces occasions, la direction demande au C.É. de donner le pouvoir d'approuver cette sortie à la présidente du C.É. Il va de soi que le C.É. sera tenu au courant d'une telle sortie lors de la prochaine séance.

Il est proposé par Mme Véronique Prince et appuyé par Mme Isabelle Desmarais d'approuver l'entente des sorties spontanées telles que présentées.

17CE1718-007

Approuvé à l'unanimité

17. Approuver la campagne de financement du 3^e cycle

Mme Amélie Ménard, enseignante en 6^e année, nous fait part de l'importance de tenir une campagne de financement pour le 3^e cycle en raison des frais élevés pour les sorties éducatives. Les enseignantes hésitaient entre la vente de chocolat noir ou la vente des carnets avec spéciaux. Après un sondage auprès des parents, il a été décidé de vendre du chocolat noir. La campagne de financement débiterait au début de décembre, et ce jusqu'à la fin du mois. Mme Evelyne Lussier se questionne concernant les surplus d'argent de la campagne de financement. M. Mathieu Brodeur nous rappelle qu'il a été approuvé l'année passée que les surplus vont à la fratrie puis le restant dans le fond à destination spéciale de l'école.

Il est proposé par Mme Évelyne Lussier et appuyé par Véronique Prince d'approuver la campagne de financement du 3^e cycle telle que présentée.

17CE1718-008

Approuvé à l'unanimité

18. Approuver les demandes de cours parascolaires dans l'école.

L'école de danse Tendanse désire offrir des cours à l'école. Comme, il s'agit d'une activité parascolaire, il revient au C.É. d'approuver la tenue d'une telle activité. Il en coûte 60.00\$ aux parents qui désirent inscrire leur enfant.

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Isabelle Forcier d'approuver les demandes de cours parascolaires dans l'école telles que proposées.

17CE1718-009

Approuvé à l'unanimité

19. Calendrier des assemblées du C.É. pour 2017-2018

M. Mathieu Brodeur et les membres du C.É. déterminent les dates suivantes pour la tenue des C.É. 2017-2018 :

27 septembre 2017

22 novembre 2017

29 janvier 2018

19 mars 2018

7 mai 2018

4 juin 2018

Il est proposé par Mme Evelyne Lussier et appuyé par Mme Isabelle Forcier d'approuver le calendrier des assemblées du C.É. tel que présenté.

17CE1718-010

Approuvé à l'unanimité

20. Rapport des partenaires

Direction : M. Mathieu Brodeur nous informe que l'année dernière les parents et les élèves ont répondu à un sondage concernant leur école en général et il nous présente les résultats dont il est très fier.

Parents : Mme Evelyne Lussier nous informe que les membres de l'OPP se sont rencontrés le 26 septembre dernier. Ils se sont questionnés par rapport au besoin de l'équipe-école, de la banque de bénévoles, de la gestion de base et ils ont créé un groupe Facebook.

Déléguée comité de parents : Le comité de parents a élaboré un plan pour un calendrier afin que les écoles ne fassent pas leur campagne de financement toutes en même temps. La représentante de l'école de la Clé des champs mentionnait qu'ils font payer les gens qui utilisent le stationnement lors des activités et que l'argent amassé va dans le fond à destination spécial de l'école. Pour terminer, la représentante de l'école Ste Thérèse indiquait qu'au printemps ils font un marché et ils vendent des produits. Les profits amassés vont également dans le fond à destination spéciale de l'école.

Communauté : Mme Jacqueline Meunier nous informe que malheureusement le projet de citrouilles avec les élèves de 4^e année de l'année passée n'a pas donné de bons résultats, car les celles-ci se sont transformées en fleurs.

Commissaire : M. Danny Lamoureux mentionne que la collaboration entre la communauté et l'école est inspirante et qu'il va en faire part à la ville de Roxton Pond.

21. Questions à l'étude pour suivi

Il a plusieurs points à vérifier concernant les activités éducatives de 2017-2018. Vérifier auprès de l'enseignante de la classe jumelée de 1^{re} et 2^e année quelles seront leurs activités éducatives. De plus, il y a une erreur dans la date de l'activité avec l'Amérindien en 3^e année, car la date du 12 mars est une journée pédagogique. Puis finalement, vérifier auprès des enseignantes de 5^e année dans quel restaurant ils vont souper lors de leur sortie à Montréal.

22. Parole au public

Aucun public

23. Varia

23.1 Co enseignement 6^e année : Mme Amélie Ménard et Mme Karine Montreuil sont les enseignantes de 6^e année. Mme Amélie Ménard nous explique qu'elle et Mme Karine Montreuil ont un parcours d'enseignement différent, mais qu'elles ont une belle complicité et qu'en coenseignement elles se rejoignent sur plusieurs aspects. Cette année, il y a 37 élèves dans la classe et malgré un nombre élevé, elles ont constaté plusieurs avantages. Par exemple, lorsqu'une des deux enseignantes explique les consignes ou la matière, l'autre enseignante est là en soutien pour donner de l'aide. De plus, elles ont deux visions différentes et deux façons d'expliquer également. Afin d'améliorer les conditions pour le coenseignement, Mme Amélie Ménard fait la demande auprès des membres du C.É afin d'abolir un mur qui sépare deux locaux pour en faire une classe beaucoup plus grande. M. Danny Lamoureux explique qu'auparavant il a examiné les locaux et que le président des commissaires en a déjà fait part en assemblée. M. Danny Lamoureux mentionne qu'il y a plusieurs enjeux à ce projet, mais il va acheminer le message.

Résolution :

Le CÉ appuie le projet de coenseignement en 6^e année et demande à M. Lamoureux, notre commissaire, de présenter ce projet au conseil des commissaires afin de trouver des solutions à la mise en place d'une telle pédagogie en aménageant un local assez grand, ce qui nécessite l'abolition d'un mur.

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Catherine Turcotte d'approuver le projet de coenseignement en 6^e année.

23.2 Aide aux devoirs : La direction nous informe qu'il serait possible qu'une entreprise privée donne un cours en parascolaire d'aide aux devoirs par contre les parents devraient déboursier un montant. M. Mathieu Brodeur nous mentionne que sur les heures de classe, il n'y a pas de temps consacré pour l'aide aux devoirs. Par contre, certains enseignants ont dans leur tâche du temps de consacrer pour de la récupération aux récréations ou sur l'heure du dîner. Mme Isabelle Desmarais se questionne si c'était possible d'avoir de l'aide aux devoirs sur l'heure du dîner.

23.3 Mme Isabelle Forcier se questionne sur la possibilité d'avoir l'air conditionné dans les classes. M. Mathieu Brodeur explique que la décision ne relève pas de l'école, mais bien de la CSVDC. M. Danny Lamoureux nous mentionne que dans les nouvelles.

écoles ils ont l'air climatisé et que c'est une bonne chose, car avec les changements climatiques ça va en empirant. Donc, il va également apporter ce point à l'assemblée des commissaires.

23.4 M. Mathieu Brodeur mentionne qu'on a un trajet avec M. Dubuc pour le Trotibus. Le projet Trotibus reste à confirmer pour l'année prochaine étant donné le manque de participants.

24. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Amélie Ménard et appuyé par Mme Amélie Pomerleau de lever l'assemblée à 21h15.

17CE1718-012

Adopté à l'unanimité

Présidente

Directeur